

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 05935
Numéro SIREN : 903 828 663
Nom ou dénomination : 4M EQUIPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2023 sous le numéro de dépôt 7367

4M EQUIPEMENT
Société par actions simplifiée
Capital social : 95.000 euros
Siège social : 39 Chemin des Boeufs 95540 Méry-sur-Oise
903 828 663 R.C.S. Pontoise

Décisions associé unique du 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 28 Mars,
à 18 heures,

Au siège social à Méry-sur-Oise,

L'associé unique de la société « **4M EQUIPEMENT** », société par actions simplifiée à associé unique au capital de 95 000 euros.

- 1- A pris les décisions suivantes :
- Démission du président
 - Désignation d'un nouveau Président
 - Modifications des statuts de la société
 - Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION – Démission du Président

L'associée unique prend acte de la démission de ses fonctions de Président de Monsieur Khalid OUALHAJI à compter du 28 mars 2023, la remercie des services rendus à la Société depuis sa nomination..

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – Nomination du Président

L'associée unique décide de nommer Monsieur Hamza AZIZA demeurant 33 Boulevard Beaumarchais 92230 Gennevilliers, aux fonctions de président de la société à compter du 28 mars 2023.

Monsieur Hamza AZIZA, déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de notre société.

TROISIEME RESOLUTION - Modifications des statuts de la société.

En conséquence du transfert du siège social, les statuts sont modifiés article par article.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIR

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur HAMZA AZIZA
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'HAMZA AZIZA' in a stylized, cursive script.